



Réponses au questionnaire Municipales 2026



Ville : YZEURE

Liste : JEAN MICHEL BOURGEOT

Engagement politique et priorité donnée à la sécurité routière

Inscrivez-vous explicitement l'objectif « zéro victime »* (zéro mort, zéro blessé grave) dans votre programme municipal ?

** viser le zéro victime, d'ici 2050, conformément à l'engagement européen et national, en s'engageant localement à atteindre à minima -25% de victimes de la route pendant le mandat de 6 ans (voir manifeste).*

Non. Si non, quelles sont vos autres priorités (voir question suivante)

Indication d'autres priorités : prévention routière, usage pacifié de la voirie, mise en sécurité des usagers les plus vulnérables

La protection des usagers les plus vulnérables doit-elle constituer la priorité de votre mandat ?

Oui, cela doit être une priorité.

Si oui classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Sensibilisation des usagers vulnérables à une meilleure visibilité (matériels rétro réfléchissants, éclairage...); Sécuriser les traversées de voie (signalisation et éclairage des passages piétons, dégagement du stationnement aux abords des passages-piétons); Personnel dédié à la sécurisation des points sensibles (sorties d'écoles, événements ponctuels...); L'étendue des secteurs piétons, rues scolaires, zones partagées et pistes cyclables.; La prise en compte du handicap dans les aménagements;

Aménagements et partage de l'espace public

Êtes-vous favorable à rééquilibrer l'usage de l'espace public et des différentes mobilités en réduisant la place de la voiture ?

Oui, cela doit être une priorité du mandat.

Détection des points noirs et volonté de se faire accompagnés par un cabinet ou un urbaniste pour résolution de ces difficultés

Agirez-vous pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels ?

Oui

Arrêté général de circulation interdit le transit de poids lourd -> continuer de le faire respecter.
Réunion régulière d'une commission "circulation et stationnement" avec PM, agents services techniques, différents élus et le maire pour identifier les problématiques et apporter des réponses

Autoriserez-vous certaines « rues aux enfants, rue pour tous* » (en collaboration avec les associations, comités de quartiers, collectifs de riverains...) ?

** Une « rue aux enfants, rue pour tous » est une rue fermée temporairement à la circulation motorisée (voir manifeste).*

Oui

Réflexion a eu lieu sur une école qui a fermé depuis. A poursuivre sur d'autres sites

Sécurisation des piétons

Pensez-vous que le trottoir doit redevenir un espace totalement réservé à l'usage piéton ?

Oui, tout à fait et c'est un enjeu fort de sécurité.

oui en intégrant la problématique du report du stationnement des véhicules

Un Plan Piéton* est-il déjà en place dans votre commune ?

* Voir Manifeste

Non

Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?

Non concerné(e)

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

Oui

Le PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics)* est-il déjà en place dans votre commune ?

* Voir Manifeste

Non

Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?

Non concerné(e)

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

Oui

Planification et régulation des vitesses

Prévoyez-vous de faire du 30km/h la norme de la vitesse maximale autorisée et de rendre exceptionnel le 50km/h (en le motivant) ?

Non, mais le 30km/h pourra être mis en place dans certaines rues.

Des zones 30km/H existent dans plusieurs endroits de la commune. A voir pour l'étendre à d'autres secteurs selon diagnostic

Si vous êtes amené à diriger une Métropole, vous engagez-vous à maintenir les routes métropolitaines à 80km/h (ou moins ex : 70km/h) ou à revenir à 80km/h si la vitesse actuelle est de 90km/h) ?

Non concerné

Quelles actions vous semblent prioritaires pour faire respecter les limitations de vitesse ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Un aménagement de voirie qui diminue les vitesses; Une présence et un contrôle renforcé par les forces de police; Une signalisation préventive mixant panneaux et radars pédagogiques; Une présence dissuasive des radars; La mise en place de ralentisseurs;

Sécurisation des itinéraires cyclables

Le développement de la pratique cyclable est-elle une priorité ?

Oui, tout à fait, c'est une priorité du mandat.

C'était déjà une priorité du mandat 2020-2026. Plusieurs actions grands publics durant tout le mandat. Aménagement de chaudioux (premiers de l'agglomération)

Un Plan Vélo est-il en place dans votre commune (réseau cyclable, comité vélo, charte de qualité des aménagements cyclables) ?

Oui

Si il est en place, le remettez-vous à jour ?

Non concerné(e)

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

Non concerné(e)

Quelles actions vous semblent les plus importantes en matière de politique cyclable ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Une diminution des vitesses des véhicules motorisés;Le développement du linéaire de pistes sécurisées;La prise en compte du vélo dans les aménagements routiers;Une signalisation préventive mixant panneaux et radars pédagogiques;La mise en place de services (parcs de stationnement vélo, location en libre-service...);

Politique de contrôle/sanction

Vous engagez-vous à renforcer le contrôle/sanction en particulier vis-à-vis des comportements dangereux ?

Oui

Travail important réalisé entre 2020 et 2026 : Dotation du matériel nécessaire aux membres de la PM pour effectuer des contrôles de vitesse (gilet pare-balle, caméra piéton, baton de police. Achat de radars mobiles. Renforcement d'un ETP de l'équipe et formation d'un ASVP en PM

Envisagez-vous la mise en place de radars urbains de nouvelle génération* ?

** Voir Manifeste (la loi 3DS du 21/02/22 article L. 130-9 du code de la route le permet)*

Oui

Prendrez-vous un arrêté interdisant la consommation et la détention dans l'espace public de protoxyde d'azote ?

Non

Ferez-vous une priorité de la lutte contre les stationnements gênants ou dangereux, avec obligation de résultats ?

Oui

Créez-vous une brigade de police municipale spécialisée contre la délinquance routière ?

Non

À défaut, envisagez-vous de former votre police municipale sur la sécurité routière ?

Oui

Sensibilisation et communication

Agirez-vous en matière de sensibilisation à la sécurité routière ?

Oui, tout à fait et c'est essentiel

Si oui, classez les mobilités ciblées par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Les automobilistes; Les cyclistes; Les motocyclistes et cyclomotoristes; Les trottinetistes et autres usagers d'EDPM*; Les piétons; Les conducteurs de camions et véhicules utilitaires;

EDPM = Engin de Déplacement Personnel Motorisé (gyropodes, gyroroues...)

Partagerez-vous les données publiques des verbalisations effectués par les agents de votre commune ?

Non

Des PDES (Plan de Déplacements Établissement Scolaire) et/ou PDE (Plan de Déplacements d'Entreprises) sont-ils en place sur votre commune ?

Non

Si oui, allez-vous continuer à en mettre en place ?

Non concerné(e)

Si non, mettez-vous en place des PDES et/ou PDE ?

Non concerné(e)

Mettez-vous en place des campagnes de sensibilisation et communication autour de la sécurité routière ?

Oui

Sensibiliserez-vous et formerez-vous les employés municipaux, chauffeurs de bus... au respect de la sécurité routière ? Mènerez-vous une politique d'exemplarité ?

Oui, cela doit-être une prorité du mandat

Poursuite du travail en cours de mandat, avec de nombreuses actions de sensibilisation inscrite dans le cadre du PDASR depuis 5 ans.

Gestion des mobilités et de la transition écologique & climatique

Quelles sont les priorités de la municipalité en matière de mobilité ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Encourager fortement et accompagner le développement des mobilités actives (marche et vélo) en aménageant l'infrastructure (les pistes cyclables, les trottoirs et les places publiques sécurisées...) et en instaurant des événements (« journée sans voitures »...); Concilier les usages en développant les espaces partagés; Développer l'offre de transports en commun; Mieux organiser et sécuriser la logistique urbaine (travaux, livraisons...); Aménager des parkings relais avec comme objectif de diminuer fortement la place de la voiture en ville;

La sécurité routière est-elle un levier essentiel pour améliorer le climat social ?

Oui, totalement car l'augmentation du sentiment de sécurité apaisera nécessairement les tensions et que le développement de « zones de rencontres » sécurisées peut renforcer le lien social.

La sécurité routière est-elle un levier essentiel de la transition écologique et climatique ?

Oui, totalement car la réduction des vitesses, le développement des mobilités douces aura un impact positif sur la baisse des émissions des Gazs à Effet de Serre (GES) et libèrera de l'espace pour la végétalisation.

Gouvernance locale et implication citoyenne

Associez-vous les habitants/associations à la prise de décision et la gouvernance locale des politiques de mobilité et de sécurité routière ?

Oui, cela doit-être une priorité du mandat

Poursuite du mandat actuel : 5 visites de quartier par an. Temps d'échange en direct lors d'une initiative Vélo annuelle avec stand de la ville

Si oui : Mettrez-vous en place des comités municipaux de la sécurité routière

Oui

De quelle façon envisagez-vous de gérer votre politique de sécurité routière ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Information de la population sur les projets d'aménagement;Réunions de concertation avec la population en amont des projets (réunion de quartier...);Mise en place de budgets participatifs;Communication transparente (baromètre sécurité routière en ligne...);Création d'une commission sécurité routière intégrant les comités d'usagers;

Vous souhaitez ajouter un point, une initiative, non abordés dans ce questionnaire.

Notre ville est dans le label ville prudente depuis 5 ans. Nous venons de le renouveler avec un Coeur supplémentaires (3 coeurs) et souhaitons tout mettre en oeuvre pour gagner un 4ème coeur. Un élu dédié développement durable. Il est prévu un adjoint dédié à la tranquillité publique et un adjoint dédié développement durable (avant simple conseiller)